

Enseignant à la maison départementale de l'autonomie (MDA)

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

L'enseignant est mis à disposition de la MDA du Morbihan. Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de la MDA et sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH.

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :

- Concourir aux missions d'accueil, d'information, d'évaluation et de présentation des situations des jeunes handicapés au regard du projet personnalisé de scolarisation
- Expertiser du point de vue des capacités scolaires des jeunes et du point de vue des aides à la scolarisation
- Etablir le projet personnalisé de scolarisation en lien avec l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation
- Assurer un lien constant avec les enseignants référents pour le suivi des projets personnalisés de scolarisation

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Connaissance des différents types de handicap et des incidences sur les parcours de scolarisation
- Connaissance des textes officiels en vigueur
- Connaissance du schéma départemental des différents dispositifs et structures spécialisés
- Sens et goût des relations humaines et du travail en équipe
- Bonnes connaissances informatiques
- Détention du CAPPEI

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :

Le poste est basé à la MDA du Morbihan.

La durée hebdomadaire du travail est fixée en référence aux obligations réglementaires de service des personnels chargés de fonctions administratives.

CONTACT :

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Magali GEORGES, IEN en charge de l'ASH, au 02 97 01 86 28.